

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MATERNITE de la CLINIQUE MUTUALISTE DU MEDOC **Réorganisation de l'Offre de Soins pour les femmes enceintes** **Entre le lundi 14 Septembre à 20h00 et le lundi 12 Octobre 2026 à 8h00**

L'absence imprévue à compter du lundi 14 septembre à 20h00 jusqu'au 12 octobre 2026 à 8h00 d'un Pédiatre à la de la Clinique Mutualiste du Médoc va impacter le fonctionnement normal de la Maternité. La Direction de la Clinique Mutualiste et l'ARS Nouvelle Aquitaine ont travaillé pour trouver une solution et maintenir l'activité mais, à ce jour, il n'a pas été possible de compléter le planning. Aussi, la prise en charge des accouchements programmés sécurisée 24h/24 ne peut plus être assurée à compter du 14/09/2026 à 20h00.

Jusqu'au 12/10/2026 à 8h00, la Maternité de la Clinique Mutualiste du Médoc ne sera plus en mesure d'assurer les accouchements. Les patientes seront réorientées vers les autres Maternités du territoire (Maternité de l'Hôpital Privé Wallerstein, Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine et la Maternité du CHU de Bordeaux groupe hospitalier Pellegrin) afin de garantir le suivi et la sécurité des soins pour elles et leurs futurs enfants.

Les femmes enceintes de plus de 36 semaines d'aménorrhée ont été informées du protocole. Elles ont pu choisir la Maternité dans laquelle elles souhaitaient accoucher. Leur dossier médical les suivra et sera transmis à l'établissement de leur choix.

Les Maternités qui les accueilleront ont été informées en amont et ont adapté leur organisation en conséquence. Sous l'égide de la Direction de la Clinique Mutualiste du Médoc, les équipes médicales et soignantes collaborent activement avec celles des Maternités concernées (l'Hôpital Privé Wallerstein, Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine et CHU de Bordeaux groupe hospitalier Pellegrin).

A noter que pour le confort des patientes, il leur est proposé la possibilité de bénéficier d'une prise en charge gratuite en hôtel hospitalier proche du lieu d'accouchement pour elles et leur accompagnant dans les 5 jours précédant le terme de grossesse (CPP). Il suffit de solliciter les équipes de la Maternité de Lesparre pour sa mise en place et/ou l'équipe de la maternité choisie.

Il est important d'indiquer que la Maternité de la Clinique Mutualiste du Médoc continuera d'assurer entre le 15/09/2026 et le 12/10/2026 les consultations pré et post-natales, les échographies et les suivis de grossesse.

Dès le retour du Pédiatre le 12/10/2026 à 8h00, la Maternité de la Clinique Mutualiste du Médoc reprendra son fonctionnement normal. La Clinique Mutualiste poursuit les recherches de Pédiatre en espérant pouvoir écourter au plus vite le fonctionnement en mode dégradé de la maternité de Lesparre.

Lesparre, le 14 septembre 2026

Contact presse

Julien ALLIGNON, Directeur
Tél. : 06.25.36.34.12

secre-dir-lesparre@pavillon-mutualite.fr